

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 147 (2002)  
**Heft:** 1

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

SOMMAIRE

Janvier 2002

	Pages
<b>Editorial</b>	
L'Europe de la défense entre deux eaux	3
<b>Situation politico-militaire</b>	
Risques et menaces en ce début de XXI <sup>e</sup> siècle (2)	6
<b>Dossier « Terrorisme »</b>	
Lutte contre le terrorisme international	12
<b>Dossier « Afghanistan »</b>	
Leçons préliminaires de la guerre en Afghanistan	19
<b>Dossier « Europe »</b>	
Nouvelles capacités militaires de l'UE	25
<b>Armées étrangères</b>	
USA: première division « digitalisée »	31
<b>Simulateurs</b>	
Intégration dans l'Armée XXI	34
<b>Point de vue</b>	
Mais qui veut finalement de l'Armée XXI?	39
<b>SSO</b>	
Minuit sur la place Rouge	41
<b>Histoire</b>	
Echec des réformes militaires en Suisse aux XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles (2)	45
<b>Nouvelles brèves</b>	50
<b>Revue des revues</b>	54
<b>SSO: comité central</b>	I-II
<b>RMS-Défense Vaud</b>	III-VI
<b>SVOR</b>	VII

## L'Europe de la défense entre deux eaux

Trois mois après les attaques du 11 septembre, et à la veille du Conseil européen de Laeken, la défense européenne, non seulement est loin de tenir les promesses nées après le sommet franco-britannique de Saint-Malo de décembre 1998, mais elle court un risque réel de marginalisation par rapport à la nouvelle donne stratégique et géopolitique.

Certes, la politique européenne de sécurité et de défense peut se prévaloir des acquis que sont les nouvelles institutions politico-militaires de l'Union, mises en place à partir du début de l'année 2000. De même, les « conférences de génération de forces » ont permis d'identifier les unités susceptibles de former la Force de réaction rapide en 2003. Enfin, l'Union aura su négocier avec l'OTAN un accord de coopération, en obtenant la levée de l'obstacle turc.

Face à ces acquis, les sources de déception et d'inquiétude pèsent de plus en plus lourd. Tout d'abord, les réformes nationales en matière de défense en Allemagne et en Italie n'ont toujours pas acquis un souffle et une dynamique équivalant aux refontes conduites en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Espagne. Le surdimensionnement des forces armées de l'Union européenne n'est pas près de se résorber, avec 1,56 million de militaires (hors gendarmerie) en 2001, contre 1,37 million aux Etats-Unis, dont le budget militaire atteint désormais le double des dépenses de défense de l'Union!

Or, l'évolution des dépenses militaires reste atone à l'échelle de l'Union, l'après-11 septembre ne marquant pas ici de césure par rapport à l'avant. L'effort récent de quelques pays (Allemagne, Pays-Bas) et la tenue correcte du Royaume-Uni et de la France, au cours des années récentes, ne suffisent pas à tirer l'ensemble de la médiocrité.

Pendant ce temps-là, les collectifs budgétaires se succèdent aux Etats-Unis, celui d'avant le 11 septembre dépassait déjà le montant du budget militaire allemand, celui d'« après » équivaut au titre V français... La tendance d'ensemble ne s'améliore pas du côté des dépenses R & D militaires, où l'on reste calé sur un ratio de 4 contre 1 en faveur des Etats-Unis. La situation n'est guère meilleure en ce qui concerne les budgets de fabrication avec, notamment en France, une dégradation, consécutive aux dépenses sociales nouvelles prises sur le titre V. Dans ce paysage, un accord, certes tardif, sur l'avion de transport A400M sera bienvenu. Mais ce rayon de soleil ne suffira pas à dissiper les nuées